

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, Libraires ;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAYAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

## Gare de Saumur (Service d'Été).

Départs de Saumur pour Nantes.  
6 heures 36 minut. soir, Omnibus.  
4 — 10 — — Express.  
2 — 58 — — matin, Express-Poste.  
10 — 23 — — Omnibus.  
Départ de Saumur pour Angers.  
8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départ de Saumur pour Paris.  
9 heures 49 minut. matin, Express.  
11 — 50 — — Omnibus.  
6 — 36 — — soir, Omnibus.  
8 — 58 — — Direct-Poste.  
Départ de Saumur pour Tours.  
7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.  
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 5.  
L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

## NOUVELLES DE LA GUERRE.

On lit dans le *Moniteur* :

Le Maréchal-Ministre de la guerre reçoit du ma-  
récchal Pélissier la dépêche télégraphique suivante :  
« Sébastopol, le 2 novembre 1855. — Dans la  
journée du 27 octobre dernier, le général d'Allonville,  
avec 24 bataillons, 38 escadrons et 56 pièces  
de canon, s'est avancé sur la route d'Eupatoria à  
Simpféropol jusqu'au ravin de Tchobatar. Il a  
trouvé les Russes solidement établis sur la rive op-  
posée de ce ravin, où ils ont construit un retran-  
chement défendu par 36 pièces de 32, qui, tirées à  
longue portée, ont atteint dans nos rangs quelques  
hommes et quelques chevaux. Toutes les tentatives  
faites pour amener l'ennemi à un engagement hors  
de cette forte position sont restées sans succès :  
c'est ainsi que 10 escadrons russes se sont repliés  
devant 4 escadrons turcs que le général d'Allonville  
avait lancés contre eux. Le jour suivant, les mêmes  
manœuvres ont été renouvelées sans plus de résul-  
tats. Le manque d'eau en avant de Sack, et la diffi-  
culté de s'entretenir de fourrage ont décidé le gé-  
néral à rentrer, le 29, à Eupatoria. Les alentours de  
cette place, jusqu'à une grande distance ont été  
complètement abandonnés par les Russes. »

Le *Moniteur* publie un rapport du commandant  
Guilbert sur le blocus français des ports de la mer  
Blanche. Nous en extrayons le passage suivant :

« Pendant notre séjour dans la mer Blanche, nous  
avons eu quelques relations avec la ville de Var-  
d'huis, en Norvège. Nous y avons appris par des  
lettres particulières reçues d'Archangel, combien  
étaient considérables les pertes causées au com-  
merce russe par notre blocus, et l'on y annonçait  
comme infaillible la ruine complète des premières  
maisons de commerce du pays. Si l'on considère,  
en effet, que chaque année il entrait dans la mer  
Blanche au moins 600 navires neutres, jaugeant,  
en moyenne, 200 tonneaux, on aura d'abord un  
chiffre d'exportation de 120,000 tonneaux, auquel  
on peut ajouter le mouvement d'un pareil nombre

de caboteurs russes et norvégiens faisant réguliè-  
rement deux voyages par an et transportant 15,000  
tonneaux, on arrivera à un total de 135,000 ton-  
neaux d'exportation annuelle; et en supposant que  
l'importation par bâtiments neutres ne s'élève qu'au  
dixième de l'exportation, on atteindra encore un  
chiffre de 148,000 tonneaux, dont le mouvement  
commercial aura été anéanti par notre croisière. J'ai  
la profonde conviction, monsieur le Ministre, qu'un  
blocus un peu prolongé et conduit comme celui de  
cette année est le plus rude coup que l'on puisse  
porter à la Russie dans ses provinces septen-  
trionales, qui n'ont pour leurs produits aucune au-  
tre voie d'exportation que celle de la mer Blanche,  
et dont le commerce avait atteint, depuis quelques  
années, des proportions énormes et presque igno-  
rées en France. »

Une correspondance particulière du *Salut public*  
de Lyon, donne les détails qui suivent sur la prise  
de Kinburn.

« Rade de Kinburn, 19 octobre. »

« Arrivés à Odessa, nous y restâmes quelques  
jours tout-à-fait inactifs, le temps n'étant pas favo-  
rable aux opérations navales. Dimanche dernier,  
nous appareillâmes et nous arrivâmes à Kinburn.  
Le lendemain matin on commença à débarquer les  
troupes sur une portion de l'isthme, tandis que les  
petites canonnières, qui étaient entrées la nuit dans le  
Dnieper, allaient s'emboîser de l'autre côté de la  
citadelle. Le fort ayant commencé à tirer dans l'a-  
près-midi, nos bombardes et ripostèrent par un feu  
de mortiers qui dura jusqu'au soir. Les projectiles  
ennemis n'arrivaient pas jusqu'à nos navires, qui  
lançaient leurs bombes au milieu des ouvrages rus-  
ses. Mardi, la mer était houleuse, il y eut relâche.  
Les petites canonnières anglaises seulement purent  
manœuvrer dans le Dnieper, elles serraient la côte  
de près et lançaient leurs obus dans le fort et échap-  
paient aux batteries ennemies par la rapidité de  
leurs mouvements. Dans la nuit, le vent changea,  
et le matin notre attention se porta sur les batteries  
flottantes, la *Lave*, la *Dévastation* et la *Tonnante*,  
qui évidemment se préparaient au combat. Vers

neuf heures, elles s'avancèrent à toute vapeur, et,  
s'emboîsant près de l'isthme, où se trouvaient les  
troupes, elles ouvrirent leur feu sur le saillant mé-  
ridional de la citadelle. Les Russes ripostèrent vi-  
goureusement à ces terribles décharges; une heure  
après, nos bombardes se mirent de la partie, et la  
supériorité devint manifeste. Un incendie se déclara  
donc; le saillant ne répondait presque plus à notre  
canonnade; alors il sembla que c'était le moment de  
donner le coup de grâce au fort et aux deux ouvra-  
ges qui en dépendent. En effet, à midi précis, les  
signaux de l'attaque générale flottèrent au haut des  
mâts: une escadre de vapeurs entra dans le Dnie-  
per et croisa ses feux avec ceux des bâtiments de  
haut bord, qui se rangèrent le long de la façade  
occidentale du fort et devant la batterie casematée  
et devant celle de gazon.

« La frégate anglaise la *Daunkess*, avec trois au-  
tres frégates, attaqua le premier ouvrage qui se  
trouve à l'extrémité de la pointe de Kinburn, près  
de l'embouchure du Dnieper c'était comme un ter-  
tre de sable percé de sabords et armé de dix canons;  
mais ce n'est que le lendemain que nous pûmes ju-  
ger de la solidité de cet ouvrage, où canons et ca-  
nonnières se trouvaient à l'abri sous une galerie  
soutenue par de forts piliers de bois et recouverte  
par des masses de sable. Nos projectiles creux ne  
produisaient que peu d'effets: nous prîmes le parti  
d'envoyer les boulets faire le ricochet sur l'eau,  
ce qui donna le meilleur résultat. Presque tous nos  
projectiles donnaient en plein dans les batteries et  
produisaient les éboulements nécessaires et le dé-  
placement des planches dans les embrasures.

« Après une heure, environ, le feu de l'ennemi  
cessa tout-à-fait. Pendant ce temps, le combat con-  
tinuait sur notre droite, où les deux trois-ponts  
et autres vaisseaux de ligne battaient le fort  
et la batterie de gazon. Le pavillon russe avait  
été emporté par nos boulets dès le commence-  
ment de la lutte; l'ennemi avait continué son  
feu sans songer à en arborer un autre. Le feu de  
l'ennemi ne tarda pas à être éteint sur toute la ligne;  
il ne hissait cependant pas de pavillon blanc. Quel-  
ques moments après nous distinguâmes le signal de

## FEUILLETON

## LES GENTLEMEN DE GRANDS CHEMINS.

(Suite.)

Dans le vestibule qu'il fallait traverser pour descendre  
à la cave, M. Parker trouva Dick Blum assis sur une  
chaise et ne pouvant secouer qu'avec peine la torpeur où  
il était plongé. Le vieux serviteur voulait recevoir son  
maître qu'il croyait blessé; il étendit ses mains vers le  
lieutenant, et fut sur le point de se laisser choir. De tou-  
tes les personnes entrées dans la maison avec M. Henri  
de Castres, Gower seul restait. Tous les voisins, tous les  
honnêtes gens attirés par le danger que courait M. Par-  
ker avaient disparu.

— Ne me suivez pas, Henri, dit le Lieutenant en  
voyant M. de Castres qui prenait un flambeau pour  
l'accompagner; cet homme, que le docteur ne sauvera  
pas de la mort, était seul dans la cave..... avec Tom,  
et Tom est un cruel ennemi, durant la nuit surtout. Je  
ne voudrais pas vous exposer à ses morsures.

— Vous plaisantez, répondit M. de Castres, il m'a déjà  
vu avec vous.

Les deux jeunes gens se dirigèrent vers la cave, et à  
l'entrée, M. Parker chercha Tom dans le réduit où il s'é-  
tait blotti.

— Holà! Tom, holà! mon chien, dit-il.

Le chien ne répondit pas.

Je parie qu'il garde la cassette, dit M. de Castres.

Ils n'avaient que quelques pas à faire pour arriver à la  
dalle descellée par Lovel. Tom était mort, le flanc ou-  
vert, la gorge coupée. Déjà blessé par l'Écossais, les ho-  
nêtes gens entrés dans la maison avec M. de Castres,  
ceux-là mêmes que le docteur Tompson avait engagés à  
aller défendre le lieutenant Parker, l'avaient achevé....  
Et la cassette... La cassette avait disparu.

— Malédiction! s'écria M. Parker, après avoir inutile-  
ment cherché le précieux coffret; les brigands sont ve-  
nus à bout de leurs desseins.

— Mon cher monsieur Parker, dit à son tour M. de  
Castres, que pensez-vous du médecin du lord-chance-  
lier, avec sa grande perruque et sa canne à pomme d'or?  
Ne serait-il pas de la famille de dona Thomassa, à la  
quelle j'ai fait une promesse de mariage?

— Vous avez raison, Henri, tandis que ce misérable  
nous parlait du *Neptunus* et de la goutte de lord Kings-  
bury, sa bande pénétrait ici, tuait le pauvre Tom et en-  
levait le trésor de votre cousine...

— Vous souvenez-vous, ajouta M. de Castres, des  
seuls mots qu'il ait prononcés l'homme blessé? Le capi-  
taine, a-t-il dit, le Capitaine! Je parie que ce capitaine  
n'est autre que ce prétendu médecin.

— Ah! s'écria M. Parker, vous avez raison, c'est cela...  
Allons, Henri, je vous jure que ce coquin ne sortira pas  
vivant de chez moi.

Le Capitaine était loin; Dick et Gower l'avaient vu passer  
devant eux, emportant dans ses bras la Bohémienne éva-  
nouie. Dans le parloir, M. Parker trouva Annah agenouil-  
lée devant le cadavre de l'Écossais, et il ramassa le  
jone à pomme d'or qu'il avait jeté lui-même dans un coin  
du parloir.

Quand le tumulte causé par ces événements se fut ap-  
pâisé, on reconnut que le jone de l'Inde était de bois  
peint et que la pomme d'or était en cuivre.

Annah seule pouvait donner à M. Parker les renseigne-  
ments qui lui manquaient; elle raconta donc l'histoire  
de cette cassette, et il résulta de ces déclarations qu'un  
trésor y était renfermé, ou que du moins elle contenait  
des titres importants pour la famille de Castres en gé-  
néral et pour Marie de Castres en particulier.

— Je vous jure, dit le Lieutenant à M. de Castres,  
que je viendrai à bout de ravoir ce trésor quel qu'il soit :  
dussé-je aller assiéger le repaire de ces misérables avec  
tous les matelots de mon équipage; non que je sois avide  
de richesses; ce n'est pas la fortune de votre parente  
que je veux, je ne veux qu'elle seule, mais quand je  
n'aurais qu'à venger Dick empoisonné, Annah maltraitée  
et presque étranglée, et enfin mon pauvre Tom égorgé,  
je veux avoir raison de ces gens-là.

Le vieux Gower retourna chez lui: il alla rassurer sa  
femme, qui, blottie au fond du lit conjugal, frissonnait  
de crainte et cachait sa tête dans ses couvertures.

cesser le combat, et la fumée s'étant en partie dissipée, nous vîmes deux canots des escadres alliées voguant sous pavillon parlementaire vers le fort que l'incendie ravageait au dedans. Ils furent reçus par un officier russe portant un pavillon blanc; la citadelle arbora un drapeau semblable, et ainsi commença la conférence qui se termina par la reddition de Kinburn et de sa garnison composée de 1,200 hommes environ, commandés par le général Kokanowitch et par deux colonels.

» La grande citadelle, qui était entourée d'un canal rempli d'eau, avait 54 canons, la plupart montés en barbette. Sous ces canons, se trouvaient des voûtes casematées sans canons, excepté dans deux ou trois endroits, mais contenant des munitions et autres dépôts. Ces voûtes seules ont échappé à l'incendie; tout le reste, casernes, magasins et église ont été détruits par le feu et par les bombes. Le soir, les pompes furent envoyées à terre pour arrêter l'incendie. On fit débarquer en même temps des médecins pour panser les blessés russes, qui sont au nombre de 120 environ. Ils ont une cinquantaine de morts. Les Français n'ont eu qu'un homme de tué et 18 blessés. Les Anglais ont perdu un quinzaine d'hommes.

Voici d'autres renseignements que je trouve dans une correspondance qu'on me communique.

» L'Empereur allait à Odessa; mais voyant la flotte des alliés devant la ville, il retourna promptement à Nicolaïeff et envoya le grand-duc Constantin à Kinburn. Le Grand-Duc arriva tout juste pour voir le bombardement. Pendant la nuit, un de ses aides-de-camp passa le Dnieper pour exhorter la garnison à tenir bon; mais la vivacité du feu des batteries flottantes et des chaloupes canonnières a forcé en peu d'heures la reddition de la place. Le grand-duc Constantin a fait alors sauter les fortifications d'Otchakoff.

» La garnison de Kinburn, faite prisonnière, est arrivée ce matin, à bord du *Vauban*.

Une autre lettre, publiée par le *Journal du Loiret*, donne aussi des renseignements sur la prise de Kinburn.

« Kinburn, 17 octobre.

» Mon cher E...

» Nous sommes partis le samedi de Kamiesch. J'avais l'honneur d'être sur le vaisseau amiral. Nous nous sommes d'abord dirigés sur Odessa pour donner le change à l'ennemi et attirer ses forces de ce côté là. Nous ne devons y rester qu'une demi-journée; mais des brouillards épais et des vents trop forts nous ont retenus plusieurs jours devant cette ville.

» Odessa est une grande et belle ville dont l'aspect est magnifique. Les habitants ont en une peur épouvantable, et ce n'était pas sans raison; car il y avait là plus de 60 bâtiments de toute grandeur, notamment huit vaisseaux de ligne, trois batteries flottantes, quatorze chaloupes canonnières et autant de mortiers. C'était imposant. Odessa en a été quitte pour la peur.

» Le 15, nous débarquions à six kilomètres de Kinburn. Nous nous sommes installés là et retranchés de suite. Nous étions à peu près 9,000 hommes de débarquement; les bombardements ont lancé quelques bombes sur les remparts du fort. On espérait ne pas être forcé à tout détruire et conserver les bâ-

timents intérieurs. Mais la résistance du général russe et son refus d'évacuer ont motivé une destruction presque totale.

» Le 16, j'étais de service avec mes chasseurs pour ouvrir la tranchée devant le fort et empêcher la garnison de sortir. J'avais le commandement. Nous avons fait une longue tranchée pendant la nuit. Les Russes sont restés renfermés chez eux et n'ont fait aucune reconnaissance. En cela, ils se sont montrés faibles, car connaissant nos travaux ils auraient dû les inquiéter. Ce n'est qu'à 7 heures du matin qu'ils ont paru s'aviser de notre présence, et alors ils nous ont tiré des bordées de gros calibre. Heureusement ils n'ont touché personne, mais je te réponds que les boulets de 30 et les obus tombaient furieusement au milieu de nous. Cela a duré ainsi jusqu'à 9 heures. Voyant alors que les vaisseaux et les batteries flottantes s'approchaient, ils nous ont laissés pour commencer la conversation avec la flotte.

» Ce que voyant, j'ai tenu à faire aussi ma partie et je leur ai envoyé une cinquantaine de tirailleurs qui ont considérablement gêné les canonnières. Nous avons eu, pendant deux ou trois heures, un spectacle que bien des curieux paieraient cher. 3 batteries flottantes, 7 à 8 bombarbes, des vaisseaux de tout rang faisaient feu de toutes leurs batteries sur ce fort qui répondait de son mieux; mais se démolissait à vue d'œil. L'incendie dévorait les casernes et tous les bâtiments de l'intérieur. C'est quelque chose d'épouvantable que notre artillerie.

» L'amiral Bruat, voyant tout ruiné, envoya un canot avec le pavillon blanc parlementaire, pour sommer une seconde fois la place. Pendant les pourparlers, et lorsque le général russe répondait qu'il ne se rendrait pas, qu'il ferait sauter la poudrière, la garnison perdait contenance. Une centaine de soldats sortaient par une porte donnant sur la mer, et se présentaient à 300 mètres de nous. Nous sommes allés au-devant d'eux et les avons amenés au général: ils ont été suivis de bien d'autres. Enfin, toute la garnison est sortie laissant seul le commandant du fort. Le général russe a fini par venir lui-même à son tour, mais mécontent. C'est un solide vieillard qui aurait tenu jusqu'au dernier de ses hommes. Il paraissait peu satisfait de ses soldats. Lorsqu'on lui a proposé des soldats russes pour aller chercher ses bagages au fort, il a répondu avec colère: « Non! non! pas de Russes! » Puis, regardant à plusieurs reprises et avec curiosité mes chasseurs, il s'est écrié: « Fameux soldats! »

» Les derniers Russes arrivés avaient probablement pillés la cave, car ils étaient dans un état complet d'ivresse et leurs bidons étaient pleins d'eau-de-vie. Il faut bien le dire, ils ont montré peu d'esprit militaire, jetant leurs gibernes sur la route, y restant eux-mêmes abrutis par l'ivresse et couchés par terre. Chose remarquable, ce sont les plus âgés qui ont donné cet exemple. Les jeunes avaient plus de dignité.

Au milieu de tout cela, un spectacle touchant est venu nous étonner. Tout-à-coup nous avons vu déboucher du fort une trentaine de soldats, avec presque tous les officiers de la garnison, portant les tableaux de l'Eglise, des bannières religieuses et des coffres où étaient sans doute renfermés des or-

nements et des reliques. Ces hommes marchaient gravement et avec dignité. Les rangs de nos soldats se sont ouverts pour les laisser passer; le sentiment religieux dominait tout le monde. Sur le chemin suivi par cette procession, les Russes s'arrêtaient, baisant les tableaux du Christ aux plaies des mains et des pieds, et faisant le signe de la croix. Tous ces objets ont été laissés en possession des Russes et ont été portés par eux à notre camp. — Jusqu'à présent, nous n'avons pas entendu parler d'armée de secours du côté des Russes. Nous allons laisser une garnison franco-anglaise dans les ruines du fort, que nous réparerons de notre mieux.

Le passage suivant est extrait d'une lettre d'un missionnaire français en Chine (le père Le Turdu), que publie le journal *la Bretagne*:

« ..... Vous êtes sans doute étonné de ne pas recevoir plus souvent de mes lettres. La cause, c'est la difficulté des communications. La révolte qui avait éclaté dans cette province est, à la vérité, dissipée. Mais cela ne nous donne pas la paix et la sécurité. Le pays est toujours dans l'anarchie. Les villages se font la guerre entre eux. Les individus même pillent et volent, selon leurs fantaisies, sans crainte des mandarins, qui se tiennent renfermés dans leurs murailles. Quand le gouvernement aura-t-il assez de force et de sagesse pour réprimer ces désordres! Les honnêtes gens soupirent après une administration active et vigilante. Les mandarins parcourent bien quelquefois la province en faisant des exécutions horribles; car, dans les pays païens, la justice est atroce; on se joue de la vie des hommes. Mais où aboutissent ces tortures et ces massacres? Cela ne moralise pas le peuple et n'affermirait pas longtemps le bon ordre. Quelle pitié de voir une si belle contrée gouvernée si misérablement! Ce serait ici le moment de faire des réformes. Après la crise d'où cet empire paraît sorti, il devrait prendre des mesures pour en éviter une nouvelle.

» La France a porté un grand coup à la révolte, en lui arrachant l'importante ville de Chang-Hai, et en la remettant aux officiers de l'empereur. Le résultat pour les vainqueurs a été une lettre de remerciements, accompagnée de présents, que Sa Majesté a bien voulu envoyer à l'amiral. Elle demandait en même temps ce qu'elle pouvait faire de plus agréable à l'Empereur des Français. Si cette démonstration de reconnaissance était sincère et durable, elle serait d'un heureux augure pour la religion. Quoi qu'il arrive, toutes les circonstances ont montré ici l'incapacité des Chinois et la supériorité des Européens. Chang-Hai, avant d'avoir été attaqué et pris d'assaut par deux navires français, avait été inutilement assiégé pendant deux ans par une armée de 10,000 Chinois. Cela devrait ouvrir les yeux à l'empereur et à ses ministres, et les porter à faire avec nous une sincère et solide alliance. Quel bien n'en reviendrait-il pas à la religion!

» Une autre cause de ruine pour la Chine, c'est l'opium. C'est là pour elle le ver rongeur. Il dévore ses richesses et la santé de ses habitants. D'abord ce commerce transporte son argent à l'étranger; ensuite il amène la misère et la désolation dans les familles, dont il dévore la substance; il dévore même la chair et le sang des individus. En

— Ma pauvre Barbarah, lui dit-il, nous avons tué un homme et tout est fini.

— Vous avez tué un homme? s'écria la vieille femme épouvantée; oh! ciel! tous les brigands vont nous tomber dessus; ils nous assassineront, ils ne laisseront pas pierre sur pierre.

— Un moment, Barbarah; quand je dis nous avons tué un homme, je veux dire que c'est le lieutenant Parker qui l'a tué. Moi, je ne suis bon qu'à mettre des vieux ciseaux dans du vieux drap et à faire entrer un brin de fil dans le cap d'une aiguille. Il faut être juste envers tout le monde, Barbarah, ce ne sont pas des Français qui ont attaqué la maison du lieutenant, se sont des Anglais et de fiers Anglais encore, et ils se sont emparés du trésor qu'ils convoitaient, ils ne reviendront plus... Et savez-vous ce qu'il arrivera, mistress Gower? Ce diable de lieutenant Parker ira chez eux pour leur reprendre son bien.

Mistress Gower, un peu rassurée, leva les yeux au ciel et demanda comment il se trouvait dans ce monde des gens aussi sanguinaires et aussi peu ménagers de leur vie que le lieutenant Parker.

— Oh! il ira, reprit Gower, il l'a juré par le ciel et par l'enfer; il en a tué un, il veut les tuer tous. Et savez-vous quel est celui qu'il a tué? ce petit jeune homme avec lequel vous avez bu du rhum ce matin; celui-là même auquel j'ai vendu l'habit de M. Fox.

Barbarah poussa un cri de frayeur.

— Oui, Barbarah, continua Gower, je l'ai vu mort dans le parloir de M. Parker, je l'ai reconnu; il n'a plus l'habit de M. Fox, mais une mauvaise veste de matelot... ces voleurs prennent toute sorte de déguisements. Si vous voulez le voir, quand il fera jour, je vous conduira chez M. Parker; je suis très-bien maintenant avec Dick... un brave homme... mauvaise pratique pour les tailleurs, parce que ces habits n'ont besoin que d'une manche et ses pantalons que d'une jambe... Dick nous ouvrira la porte du parloir et vous pourrez voir ce jeune homme... Ah! ah! M. Parker l'a tué avec un petit instrument à déboucher les bouteilles... il faut si peu de chose pour tuer un homme: une aiguille suffit.

Mistress Barbarah manifesta sa répugnance pour un spectacle pareil, et elle engagea son mari à se coucher et à prendre enfin du repos après une nuit aussi agitée.

— Ah! Barbarah, dit encore Gower tout en obéissant à sa femme et en se débarrassant de sa vieille robe de chambre, j'ai fait une grande imprudence cette nuit... c'est-à-dire j'aurais fait une grande imprudence si vous aviez été jeune et jolie comme vous l'étiez autrefois... Je voulais que le médecin du lord chancelier vint pour vous ordonner une potion... Il avait autre chose à faire... Ce Monsieur... le nommé M. Tompson... souvenez-vous de ce nom Barbarah, ce Tompson a commencé par tordre le cou à ce jeune homme que vous connaissez, et il a bien fait

parce que ce jeune homme souffrait beaucoup et n'avait plus que quelques heures à vivre; ensuite il a enlevé une jeune fille qui se trouvait là, je ne sais comment. On aurait dit un milan qui emporte la poule d'une fermière.

Là-dessus Gower s'endormit et il rêva qu'on lui rapportait l'habit de M. Fox, et qu'il le revendait plus cher qu'il ne l'avait vendu la première fois.

(La suite au prochain numéro.)

#### Marché de Saumur du 3 Novembre.

Froment (hec. de 77 k.)	53 04	Graine de luzerne.	60 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	51 75	— de colza . . .	—
Seigle . . . . .	20 80	— de lin . . . . .	54 —
Orge . . . . .	14 40	Amandes en coques	—
Avoine (entrée) . . . . .	10 —	(l'hectolitre) . . . . .	—
Fèves . . . . .	16 80	— cassées (50 k.)	80 —
Pois blancs . . . . .	24 80	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges . . . . .	24 40	compris le fût,	—
— verts . . . . .	—	1 <sup>er</sup> choix 1854.	120 —
Cire jaune (80 kil.)	160 —	2 <sup>e</sup> — . . . . .	100 —
Huile de noix ordin.	80 —	3 <sup>e</sup> — . . . . .	90 —
— de chenevis . . . . .	62 —	— de Chinon . . . . .	110 —
— de lin . . . . .	63 —	— de Bourgueil . . . . .	140 —
Paille hors barrière.	42 —	Vin blanc des Cot.,	—
Foin 1853. id . . . . .	69 —	1 <sup>re</sup> qualité 1854.	100 —
Luzerne . . . . .	63 57	2 <sup>e</sup> — . . . . .	80 —
Graine de trèfle . . . . .	72 —	3 <sup>e</sup> — . . . . .	70 —

effet, la plupart des fumeurs d'opium ne conservent plus sur leurs os qu'une peau livide. Malheureusement ce commerce est nécessaire aux Anglais, à l'effet d'obtenir la somme immense dont ils ont besoin pour acheter le thé et les soies de la Chine. Aussi, quoique le gouvernement paraisse vouloir interdire ce funeste commerce, il y a lieu de craindre qu'il ne réussira pas. Les Anglais emploieront tous les moyens de le maintenir. »

Le missionnaire raconte ensuite comment, au milieu de tant de désordres, les Chinois conservent leurs anciennes mœurs patriarcales. Les descendants des mêmes ancêtres se tiennent groupés ensemble et forment souvent des villages de plusieurs milliers d'habitants. Ils ne permettent guère à des familles étrangères de venir résider au milieu d'eux. Les vieillards sont les chefs de ces petits Etats. Ce sont eux qui décident des affaires, ainsi que de la paix et de la guerre. Les mandarins n'interviennent ordinairement que pour extorquer de l'argent.

#### EXTÉRIEUR.

PRUSSE. — « Le gouvernement prussien vient de fonder une école destinée à former des officiers de marine. Cet établissement, qui n'existe que depuis 8 jours, compte, jusqu'ici 32 élèves.

» Le prince Frédéric de Prusse, qui, dans le temps, résidait à Dusseldorf, mais qui habite Berlin depuis 1849, a résolu de fixer de nouveau son domicile à Dusseldorf; il est parti pour cette ville, aujourd'hui.

» Tout ce que l'on dit, d'un prétendu congrès de souverains à Varsovie, est dénué de fondement. Il est certain, néanmoins, que l'empereur Alexandre, dont le séjour dans le midi s'est prolongé au delà des prévisions, arrivera très-prochainement dans l'ancienne capitale de Pologne.

» Le jour de la réunion des chambres est définitivement fixé au 28 novembre. — Havas.

— Berlin, mardi 30 octobre. — Aujourd'hui, ont été échangées entre M. de Manteuffel pour la Prusse et MM. de Nothomb et Malaret pour l'Union Austro-Allemande, les ratifications de la convention télégraphique conclue à Berlin le 29 juin dernier.

» Sur la proposition de la Prusse, les divers gouvernements signataires de la convention sont convenus que cette convention, avec ses disposi-

tions nouvelles, serait mise en vigueur le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

» La Russie adhère à ces arrangements. — Havas.

ESPAGNE. — Madrid, 30 octobre. — « La commission du budget admet les droits d'octroi.

» La Junte des tarifs admet le papier d'impression, moyennant un droit de dix reaux l'arrobe et la soie filée à 8 reaux la livre. — Havas.

SYRIE. — « Des lettres de Damas, du 11, rapportent que la fête qui a eu lieu dans cette ville, à l'occasion de la prise de Sébastopol, a provoqué des collisions sérieuses entre les Grecs et les catholiques. Les provocateurs de ces désordres ont été arrêtés, mais ils ont été mis en liberté plus tard, sur l'intercession du consul de France. — Havas.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

« Un bâtiment à vapeur anglais, qui s'est avancé dans le Bug, a pu reconnaître Nicolaïeff et y constater la présence de nombreux bâtiments dans le port, ainsi que des fortifications considérables. — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE.

Le Tribunal de première instance a assisté samedi, à onze heures, à la messe du Saint-Esprit qui a été célébrée à l'église Saint-Pierre par M. le Curé.

La Loire, qui a débordé avec une rapidité effrayante, n'a fort heureusement causé dans notre pays aucun accident grave. Mais, dans la partie supérieure, il n'en a pas été ainsi. Jeudi, plusieurs personnes ont vu un cadavre passer sous le pont Cessard: c'était un homme vêtu d'une blouse bleue et paraissant jeune encore. Il flottait au milieu du fleuve; il a été impossible de l'arracher aux flots. — Plusieurs meubles ont également été vus, entraînés par le courant.

Lundi, le bateau à vapeur qui fait le service de Nantes à Tours, retenu par le débordement des eaux, au quai de Limoges, voulut passer sous le pont Cessard pour regagner Nantes. — La Loire marquait alors 4 mètres 90 centimètres. — Il s'agissait de lutter contre le courant et la hauteur de

l'eau: un matelot armé de la *gâche* voulut contre-bouter contre l'une des piles, mais, emporté par le courant, le pauvre homme tomba à la Loire; heureusement, il put s'accrocher à un cordage; on eut le temps de voler à son secours. P. GODET.

#### MÉTÉOROLOGIE.

Des observations météorologiques faites à Saumur, pendant le mois d'octobre 1855, font connaître que la plus grande chaleur s'est fait sentir le 3, le thermomètre centigrade ayant atteint 21 degrés au-dessus de zéro; le minimum de température a été observé le 29, le thermomètre étant descendu à 6 degrés 2 dixièmes au-dessus de zéro; la température moyenne du mois est + 13 degrés 293.

Le baromètre a atteint son maximum d'élévation le 21 octobre, étant monté à 765 millimètres 5 dixièmes; son plus grand abaissement, qui est 738 millimètres 3 dixièmes, a été observé le 30; et sa hauteur moyenne est 752 millimètres 40.

L'aspect du ciel, observé trois fois par jour, a été clair 12 fois, nuageux 35 et couvert 46; total 93.

Pendant le mois, il n'y a eu que 2 jours de beau temps et 1 de très-beau temps; il y a eu 15 jours de pluie qui ont donné 128 millimètres 6 dixièmes d'eau ou 128 litres 6 décilitres par chaque mètre carré de la surface du sol.

Le vent, observé deux fois par jour, a été nord-nord-est 2 fois, est 12, sud-est 2, sud 2, sud-ouest 15, ouest-sud-ouest 9, ouest 12, ouest-nord-ouest 2, nord-ouest 6; total 62.

Vent moyen 9, vent fort 5, brouillard 5. Les eaux de la Loire marquaient à l'étiage du Pont-Cessard 1 mètre 26 cent., le 9 octobre; 2 m. 16 c., le 12; 2 m., le 18; 2 m. 10 c. le 20; 1 m. 76 c. le 24; et 2 m. 04 c. le 29.

Saumur, le 2 novembre 1855.

LOUIS RAIMBAULT, vétérinaire.

#### BOURSE DU 3 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 40 cent. — Fermé à 64 70.

4 1/2 p. 0/0 hausse 03 cent. — Fermé à 90 30.

#### BOURSE DU 5 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 64 80

4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Fermé à 90 20.

Etude de M<sup>e</sup> SEGRIS, avoué à Saumur, rue Cendrière, n<sup>o</sup> 8.

## PURGE

d'hypothèques légales.

Suivant contrat passé devant M<sup>es</sup> Guérin, notaire à Saint-Clément-des-Grèves, et Dion, notaire à Saumur, les 18 et 27 août 1855, enregistré;

M. Charlemagne Dupuis, propriétaire, demeurant à Saumur, a acquis de dame Elisa Mariotte, veuve de M. Jean-Philippe Tassire, propriétaire, demeurant à Nantes, rue de la Chalottais, les biens immeubles dont la désignation suit, situés en la commune de Trèves-Cunault, canton de Gennes, arrondissement de Saumur, faisant partie de la propriété de Beauregard, savoir: 1<sup>o</sup> Une maison d'habitation de fermier, des bâtiments d'exploitation, cour, issues, jardin et terre labourable, le tout formant un ensemble, situé au lieu dit Rafin, compris au plan cadastral de ladite commune de Trèves-Cunault, sous les n<sup>os</sup> 864, 867, 868, 869, section A, pour une contenance de deux hectares vingt-trois ares dix centiares;

2<sup>o</sup> Un morceau de terre labourable, situé au même lieu, et joignant la ferme de la Verrounerie, appartenant à mondit sieur Dupuis, acquéreur, compris audit plan cadastral, sous le n<sup>o</sup> 874, même section, pour une contenance de quatre-vingt-six ares;

3<sup>o</sup> Un autre morceau de terre labourable, situé au même lieu, compris au même plan, sous le n<sup>o</sup> 31, section B, pour une contenance de soixante-dix-neuf ares;

4<sup>o</sup> Un morceau de terre de même nature, dit les Fourneaux, compris audit plan, sous le n<sup>o</sup> 19, même section, pour une contenance de soixante-huit ares;

5<sup>o</sup> Deux autres morceaux de même

terre, sur l'un desquels existent des rangées de vigne et de grands arbres à fruits, dit les Taugourdières, compris audit plan, sous les n<sup>os</sup> 805 et 821, même section A, pour une contenance de un hectare soixante-cinq ares;

6<sup>o</sup> Un petit bois-taillis, dit les Taugourdières, compris au même plan cadastral, sous le n<sup>o</sup> 820, même section, pour une contenance de onze ares;

7<sup>o</sup> Le bois-taillis de l'Epine, compris audit plan, sous le n<sup>o</sup> 236, même section B, pour une contenance de un hectare soixante-dix sept ares;

8<sup>o</sup> Le bois-taillis des Fourneaux, compris audit plan, sous le n<sup>o</sup> 224 bis, section B, pour une contenance de quatre-vingt-dix-huit ares cinquante centiares;

9<sup>o</sup> Un morceau de terre en bois-taillis et bruyères, situé à Rafin, compris audit plan, sous les n<sup>os</sup> 873, 875, section A, pour une contenance de un hectare sept ares quarante centiares;

10<sup>o</sup> Deux morceaux de terre en landes et bruyères, situés aussi à Rafin, compris audit plan cadastral, sous les n<sup>os</sup> 865 et 866, même section, pour une contenance de un hectare quarante ares;

11<sup>o</sup> Un autre morceau de terre en landes et bruyères, situé au même lieu, compris audit plan, sous le n<sup>o</sup> 1, section B, pour une contenance de dix-huit ares;

12<sup>o</sup> Et un autre morceau de terre, aussi en landes et bruyères, situé au même lieu, compris audit plan cadastral, sous le n<sup>o</sup> 32, même section, pour une contenance de quatre-vingt-quinze ares.

#### Propriété.

Les anciens propriétaires desdits immeubles sont, outre la venderesse:

1<sup>o</sup> Auguste-Félix Mariotte;

2<sup>o</sup> Dame Rose Royer, veuve dudit sieur Mariotte.

#### Prix.

Cette vente a été faite, outre les clauses et conditions énoncées audit contrat, moyennant la somme de huit mille francs, payée comptant aux termes dudit contrat qui en contient quittance.

Suivant autre contrat passé devant lesdits M<sup>es</sup> Guérin et Dion, notaires sus-nommés, le 1<sup>er</sup> septembre 1855, enregistré, M. Dupuis, Charlemagne, ci-dessus nommé, qualifié et domicilié

A acquis de ladite dame veuve Tassire, dénommée en l'extrait qui précède,

Les biens immeubles dont la désignation suit, situés en la commune de Trèves-Cunault, canton de Gennes, arrondissement de Saumur, faisant aussi partie de la propriété de Beauregard, savoir:

1<sup>o</sup> Une maison de maître, avec autres bâtiments d'habitation, des bâtiments d'exploitation, caves, cour, issues, jardin, vigne, terre labourable, et bois-taillis; ces objets formant un ensemble, situé au lieu dit Beauregard, joignant vers levant un chemin et des héritages particuliers, vers midi le grand chemin de Cunault à Trèves, et compris au plan cadastral de ladite commune de Trèves-Cunault, sous les n<sup>os</sup> 17, 19, 20, 21, 22, 23, 25, 26, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 802 et 803, section A, contenant trois hectares soixante-un ares cinquante centiares;

2<sup>o</sup> Une portion, vers milieu, à prendre dans un terrain en luisettes, situé au lieu de Beauregard, en face des objets qui viennent d'être désignés desquels, il est séparé par le grand chemin sus-mentionné, et compris audit plan cadastral sous le n<sup>o</sup> 14, section A. Cette partie, d'une largeur parallèle du levant au couchant de vingt-un mètres, joint au levant et au couchant le surplus dudit terrain, restant à la

dame venderesse, au midi ledit grand chemin de Cunault à Trèves, au nord la Loire. — Elle est délimitée, dans la partie vers couchant du terrain en question, par une ligne passant par le milieu et allant du midi au nord, d'une voie pratiquée pour l'exploitation d'une carrière de tuffeaux, ouverte sous les objets indiqués sous le numéro premier ci-dessus. Elle contient environ cinq ares;

3<sup>o</sup> Et un morceau de terre labourable, dit la Fontaine-aux-Meuilliers, compris au même plan, sous les n<sup>os</sup> 8 et 9, même section, pour une contenance de deux hectares vingt-cinq ares.

#### Propriété.

Les anciens propriétaires desdits immeubles sont, outre la venderesse:

1<sup>o</sup> Auguste-Félix Mariotte.

2<sup>o</sup> Dame Rose Royer, veuve dudit sieur Mariotte.

#### Prix.

Cette vente a été faite, outre les clauses et conditions énoncées audit acte, moyennant la somme de dix mille francs, payée comptant aux termes dudit contrat qui en contient quittance.

Pour opérer la purge des hypothèques légales pouvant grever les immeubles par lui acquis, M. Dupuis, Charlemagne, a déposé au greffe du Tribunal civil de première instance de l'arrondissement de Saumur, une copie collationnée desdits contrats, et l'acte qui en a été dressé le 22 octobre 1855 a été notifié à M. le Procureur impérial près ledit Tribunal, par exploit de Mauriceau, huissier à Saumur, en date du 31 du même mois, avec déclaration que cette formalité avait pour but d'obliger ceux qui seraient fondés à exercer des droits d'hypothèque légale sur lesdits biens à les faire inscrire dans le délai de deux mois, à peine de déchéance, et que, ne connaissant pas tous ceux du chef desquels il

pourrait sur lesdits immeubles être pris inscription pour raison d'hypothèques de cette nature, ledit sieur Charlemagne Dupuis ferait publier ladite notification dans un journal judiciaire, conformément à la loi.

Fait et dressé le présent à Saumur, le 2 novembre 1855.  
(584) SEGRIS, avoué.

Etude de M<sup>e</sup> HENRI PLÉ, commissaire-priseur, à Saumur.

## VENTE

Pour cause de départ.

Le jeudi 8 novembre 1855, à midi, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Henri Plé, commissaire-priseur, chez M. Lorrain, ex-professeur au collège de Saumur, quai de Limoges (maison de M. Sartoris), à la vente publique aux enchères d'une grande quantité de livres fort beaux et rares,

Savoir :

Manuscrits sur parchemin avec vignettes, grammaire chinoise, Horace d'Orelli, Chansons de Roland, les Sentiments de l'Académie, édition originale et rare et quantité d'autres très-bons ouvrages. Instruments de chimie, boîtes à compas, étagère, balances, lampe, pipes, pot à tabac, paletots, pantalons, chemises, mouchoirs, gilets, coupons de drap, etc., etc.

On paiera comptant, plus 5 p. %

## A VENDRE TERRAIN A BATIR,

Près la Gare.

S'adresser à M. CHASSELOUP, sur les Ponts, n° 47. (586)

Etude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

## A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite,

L'HOTEL DU LION-D'OR, Exploité à Saumur, rue du Portail-Louis, n° 41, ayant une sortie rue de la Petite-Douve.

S'adresser, pour traiter, à M. DELANDES, propriétaire à Bagueux, ou à M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

Par adjudication et sur licitation,

Le mardi 20 novembre 1855, à midi, En l'étude de M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Saumur,

Une MAISON, située à Saumur, Grande-Rue, n° 15, avec sortie rue de l'Echelle-du-Château, n° 10, composée de deux corps de bâtiments, comprenant un premier et un second étage, vastes greniers, buanderie, cour, terrasse et pompe, et deux jardins avec pavillon; le tout d'une superficie de 12 ares 82 centiares.

Cette propriété dépend de la succession de M<sup>e</sup> Daveau.

S'adresser : audit M<sup>e</sup> CHASLE, dépositaire du cahier des charges; Et à M<sup>es</sup> CHEDEAU et LECOY, avoués, rue du Temple. (588)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

### OU A LOUER

#### MAISON NEUVE,

Rue de la Basse-Ile, appartenant à M. Ossant.

S'adresser audit notaire. (589)

M<sup>e</sup> MAUBERT, boissier à Saumur, demande de suite un petit clerc. (590)

M. ANGIBAULT, M<sup>e</sup> de nouveautés, demande un JEUNE HOMME qui désire apprendre le commerce. (543)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

## A VENDRE,

Ou à arrenter, à terme ou à viage,

Une MAISON avec JARDIN, Sise à St-Cyr-en-Bourg, près l'église. S'adresser audit notaire. (578)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

## A VENDRE

OU A LOUER

### UNE MAISON,

A Saumur, rue Royale,

Présentement occupée par M. Leflet-Guillemet, peintre.

S'adresser audit notaire. (577)

## A LOUER

Présentement

1<sup>o</sup> UNE MAISON, située à l'angle de la rue de Fenet et de la montée du Petit-Genève, ayant rez-de-chaussée, 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages, grenier au-dessus;

2<sup>o</sup> UNE MAISON, située rue d'Orléans, ayant un vaste magasin au rez-de-chaussée, garni de montres et d'un comptoir, salon derrière, avec cuisine, cour, et un autre salon; deux étages et grenier au dessus, avec mansardes.

Cette maison pourrait convenir à un commerce en gros.

S'adresser à M. LETHEULLE, menuisier, rue Brault. (426)

## A LOUER

### OU A VENDRE

#### UNE MAISON

Rue Cendrière,

Occupée par M<sup>me</sup> veuve Peltier.

S'adresser à M. FAUGÈRE. (718)

## A LOUER

Présentement ou pour Noël prochain ou pour la Saint-Jean prochaine 1856,

MAGASIN joignant l'hôtel J. Budan, place de la Bilange, à Saumur.

S'adresser à M. J. BUDAN. (381)

## A VENDRE

OU A LOUER,

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1856.

Une MAISON, située à Saumur, rue Traversière, actuellement occupée par M<sup>me</sup> Roger, et appartenant à M<sup>me</sup> Defaudais-Dubaut.

S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (495)

On désire un APPRENTIGANTIER.

S'adresser à M. BLANCHET, gantier, place de la Bilange. (566)

## A VENDRE

Deux beaux CITRONNIERS et un bel

ORANGER.

S'adresser au bureau du Journal.

## A LOUER

de suite,

Le rez-de-chaussée et le premier étage de la maison de M. Simon, située à Saumur, rue d'Orléans, avec remises écuries et cour.

## VENDRE ou A LOUER

Un vaste Magasin, situé à Saumur, rue d'Orléans, dépendant de la même maison.

S'adresser à M. SIMON, ou à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur. (547)

## A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ,

Sise à Munet, dans une position magnifique,

Consistant en maison de maître, logement de fermier, terres, vignes et bois. Le tout contenant 15 hectares.

S'adresser à M. SALLÉ, propriétaire, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

## A VENDRE

OU A LOUER

POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE, Une MAISON, rue du Puits-Neuf, occupée par M. Ricordeau, marchand bijoutier.

S'adresser à M. JUCHAULT père.

## A VENDRE

OU A LOUER

Pour entrer de suite en jouissance,

### UNE MAISON,

Située à Saumur, rue Cendrière, autrefois occupée par M. Pernot, menuisier.

S'adresser, pour voir la maison, à M. PERNOT, menuisier, carrefour Cendrière, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (535)

## A LOUER

Pour la St-Jean 1856,

### UNE MAISON,

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 66, actuellement occupée par M<sup>me</sup> V<sup>e</sup> Rocher-Babin.

S'adresser, à M<sup>es</sup> BEDANE, propriétaires, à Rou, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (536)

## A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

### MAISON

Occupée ce jour par M. Perreault-

Bazile,

AVEC COUR, REMISE ET ÉCURIE.

Vue sur la Loire.

S'adresser, pour voir les lieux et pour traiter, à M. JAMET, sur le quai.

**VIN ANTI-GOUTTEUX** et anti-rhumatismal (de colchique du Codex), de A. d'ANDURAN, médecin-pharmacien à La Rochelle, avec lequel l'auteur s'est guéri d'un rhumatisme goutteux. Ce remède, admis à l'Exposition universelle de 1855, arrête de suite l'accès et guérit radicalement les affections goutteuses nouvelles; dans les anciennes il en éloigne de plus en plus les accès et les rend très-bénins. Prix du flacon et du mémoire: 10 fr. — Dépôt chez M. PERDRIAU, ph. à Saumur. (525)

SEULE VÉRITABLE

## EAU DE BOTOT,

Pour entretenir la beauté des dents et la propreté de la bouche, rue Coghéron, 5, à Paris. — Cette Eau, approuvée par la Faculté de médecine, a la vertu de fortifier les gencives, de raffermir les dents, de les entretenir blanches et saines, d'en arrêter les douleurs et la carie. — Poudre dentifrice, pour employer avec l'Eau de Botot véritable. Cette Poudre, composée de plantes toniques et antiscorbutiques, a sur les dents une action douce et bienfaisante. Se trouve à Saumur, chez M<sup>es</sup> BALZEAU, E. PISSOT. (539)

## POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, et chez M. BALZEAU, parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT: 3 FR. (286)

## PIERRE DIVINE DE SAMPSO.

Guérit en 3 jours maladies rebelles au copahu, cubèbe et nitrate d'argent. — Le flacon: 4 francs.

Dépôt: pharmacie GUICHARD, rue Saint-Jean, 12. (270)

## PARFUMERIE GLYCÉRIQUE DE BRUÈRE-PERIN,

Approuvée par la Société d'encouragement pour l'Industrie nationale.

**VINAIGRE DE BRUÈRE-PERIN** aromatique et dulcifié. Il remplace avec avantage toutes les préparations cosmétiques analogues, parce que l'action irritante et siccative que les eaux de Cologne et les vinaigres seulement aromatiques exercent sur les personnes dont la peau est irritable, se trouve neutralisée dans celui-ci, par sa combinaison avec la Glysérine, principe essentiellement adoucissant et assouplissant.

**SAVON DE BRUÈRE-PERIN** à la Glysérine. Ce savon pénétré et assouplit la peau, préserve les mains des crevasses et des gerçures, et facilite singulièrement le mouvement des doigts des personnes qui s'exercent sur le piano.

**PÂTE DE BRUÈRE-PERIN** à la Glysérine. Cette pâte onctueuse est employée pour les personnes dont la peau est délicate et susceptible. Aussi est-elle préférée aux pâtes d'amandes, parce qu'elle a sur elles l'avantage de préserver les mains des crevasses et des gerçures, tout en les blanchissant et en adoucissant la peau.

**ODONTINE ET ÉLEXIR ODONTALGIQUE.** Ces dentifrices sont adoptés par les hommes de l'art pour blanchir les dents sans jamais les altérer et pour fortifier les gencives. L'honorable et savant membre de l'Académie de médecine qui en est l'auteur et qui a voulu les couvrir de l'autorité de son nom, a consigné, dans l'instruction qui les accompagne, les données scientifiques d'après lesquelles il les a composés, et la cause de leur supériorité sur la plupart des dentifrices connus. — Une instruction est jointe à chaque article. — Dépôt à Paris, rue Saint-Honoré, 154; à Angers, chez M. PELÉ, parfumeur; à Saumur, M. BALZEAU-PLISSON, coiffeur-parfumeur; à Segré, M. GÉRARD, libraire. (15)



LES MALADIES CONTAGIEUSES, quelles qu'en soient la gravité, la forme ou l'ancienneté, les AFFECTIONS DE LA PEAU et les VICES DU SANG, guérissent très-radicalement et en peu de temps par les BISCUITS OLLIVIER approuvés par l'Académie Impériale de médecine et autorisés du Gouvernement. — Ce médicament agréable au goût et facile à prendre en secret en toute saison est le seul pour lequel une récompense de 24 mille francs ait été votée à l'auteur. — Entrepôt général à PARIS, RUE SAINT-HONORÉ, N° 272. — Consultations gratuites. Traitement par correspondance. (Affranchir.) — Les boîtes de 52 biscuits 10 fr., de 25, 5 fr. — On expédie. — Dépôts à ANGERS: M. Ménière, pharmacien, place du Pilori; — A SAUMUR: M. Brière, phar.; M. Gauthier, phar.; — A BAUGÉ, M. Drouet, phar. (422)

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné